

# Pour vous, Avec vous...

numéro 6  
Novembre 2011

**Un autre  
regard sur  
CARVIN**

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

**Bulletin du groupe d'opposition Communiste et Républicain  
au Conseil Municipal de CARVIN**

**[www.carvinpouvous.org](http://www.carvinpouvous.org)**

**Coup de tonnerre juste avant le dernier Conseil Municipal : la presse révélait la liste des villes concernées par les emprunts toxiques. Carvin y figure en rouge avec un surcoût colossal. Pourtant, le Maire et son équipe ont toujours affirmé que notre ville n'était pas concernée...**

## **Exigeons la vérité sur les emprunts toxiques contractés par la Ville de Carvin**

**Par Manuel TOURBEZ**

**Conseiller municipal du groupe « Pour vous, avec vous »**

Selon le journal « Libération », la Ville de Carvin est concernée par les emprunts toxiques dans les proportions suivantes :

Montant total des emprunts : 10 849 000 €

Montant total des surcoûts : 5 585 000 €

Ratio surcoûts/montant total : 51,48 %

**Le Maire conteste ces chiffres mais ne fournit aucune preuve justifiant son propos. Nous sommes tous concernés alors exigeons une totale transparence.**



Comme la presse le révélait avec fracas le 21 septembre dernier, la ville de Carvin a réalisé des emprunts considérés toxiques en 2007 et 2008, contrairement à ce qu'avait toujours prétendu Ph. Kemel et son adjoint aux finances. Aujourd'hui, ils affirment avoir réagi suffisamment tôt pour avoir écarté le danger et prétendent avoir renégocié les taux et fait en sorte qu'ils soient à présent fixes. Mais ce ne sont, une fois de plus, que des paroles. Nous exigeons beaucoup plus que cela, et nous entendons aller au bout de notre démarche. Ils nous ont menti en prétendant ne pas avoir signé de tels emprunts. La confiance est rompue.

Les taux ont certainement été revus et fixés pour cette année, mais qu'en sera-t-il pour les années futures ? Rappelons que l'un des emprunts arrive à échéance en 2046 ! D'ici là, tout peut arriver !

Chers amis carvinois, nous devons tous exiger de la majorité municipale qu'elle fasse preuve de transparence sur ce dossier des emprunts toxiques en apportant preuves et explications. Nous réclamons un Conseil Municipal exceptionnel sur cette question et nous transmettons une demande au Préfet pour qu'il saisisse la chambre régionale de comptes afin faire toute la lumière. Vous êtes en droit de savoir, exigez la vérité !

**Face à ce climat  
d'opacité et même  
de mensonge,  
nous ne pouvons  
plus nous  
contenter de la  
parole du Maire et  
de son adjoint aux  
finances...**

Pour vous,  
Avec vous...

## La vie municipale vue par les élus communistes et républicains

### Révélations sur les emprunts « toxiques » carvinois

# Vous avez le droit de savoir ! Il est temps de jouer la carte de la transparence et de la prudence

Nous savions déjà que beaucoup de choses étaient décidées en catimini, que les informations nous étaient données au compte-goutte ou tout simplement tenues sous silence... Nous n'imaginions pas à quel point le manque de transparence était une seconde nature chez nos élus majoritaires carvinois. Il y a 2 ans, le maire et son adjoint nous ont menti en certifiant que la ville n'était pas concernée par les emprunts toxiques. Il aura donc fallu les révélations dans le journal Libération pour se rendre à l'évidence que le maire et son adjoint aux finances ont menti aux élus de notre groupe mais surtout aux Carvinois... Voici l'intégralité de la déclaration de Régis Bougnas au dernier Conseil Municipal au nom de notre groupe. Ensuite, vous trouverez la réponse du Maire et notre conclusion.

"Dans la presse, on apprend qu'en 2009 la ville avait souscrit auprès de Dexia des emprunts toxiques pour un montant de 10 849 000 €. En l'occurrence, des emprunts à taux variables indexés sur le Franc suisse.

Or, à plusieurs reprises, en Conseil municipal ou en commission finances, dès qu'ont été connues les difficultés de certaines villes comme Saint-Étienne ou Argenteuil, nous vous avons demandé si la ville avait souscrit de tels emprunts toxiques. Votre réponse a toujours été la même, rassurante : « non, la ville n'a pas souscrit d'emprunts toxiques, les finances de la ville sont gérées en père de famille ».

Vous auriez pu nous avertir du danger. Par exemple au cours de la commission finances du 30 novembre 2009 quand vous

nous avez dit que vous faisiez 2 millions d'euros d'emprunts à taux fixes auprès de Dexia et 2 millions d'euros à taux variables auprès d'une autre banque, le Crédit Agricole, je crois, pour « ne pas mettre nos œufs dans le même panier ». À cette occasion et pour répondre à notre inquiétude, vous nous précisiez que la ville aurait la possibilité de fixer les taux dès le croisement des courbes de taux. Mais vous ne nous avez pas montré des contrats, pour que nous puissions les étudier et

essayer de voir s'ils posaient problème. Nous vous faisons confiance. Mais aujourd'hui, la confiance n'est plus là. Ce jour-là, saviez-vous si les emprunts à taux variables dont vous parliez étaient toxiques ou non ? Saviez-vous si les emprunts que vous aviez contractés les années précédentes l'étaient ?

Vous nous avez dit que vous aviez renégrécié avec la banque Dexia et que vous aviez obtenu de Dexia une transformation des contrats toxiques en contrats à taux fixe sans allongement de la durée de remboursement. Mais quels sont les nouveaux taux d'intérêt ? Y-a-t'il eu des contreparties ? Les contribuables carvinois auront-ils une rallonge à payer pour le remboursement de ces emprunts ? Nous ne le savons pas, nous devons nous contenter de votre parole.

Les renseignements donnés par la presse concernent la banque Dexia en 2009. Or les emprunts à taux variable dont vous nous avez parlé le 30 novembre 2009 étaient souscrits auprès d'une autre banque. Dans les années qui ont précédé et suivi, des emprunts ont été souscrits auprès d'autres banques. Qu'en est-il des emprunts à taux variables souscrits auprès des autres banques que Dexia ? Allons-nous avoir des mauvaises

surprises ?

Dans cette affaire, il nous apparaît évident que vous avez tout fait pour cacher le fait que la ville de Carvin avait souscrit des emprunts toxiques. **Pire, qu'en réponse à nos demandes**, vous avez menti en disant que la ville n'en avait pas souscrit. Oui, vous nous avez menti.

Soyons clairs : nous ne vous reprochons pas d'avoir été victimes, comme d'autres, de pratiques bancaires douteuses. Nous comprenons très bien que même des experts en comptabilité comme vous, monsieur le maire et vous, monsieur l'adjoint aux finances, ont pu être grugés par la présentation de produits financiers dont on pouvait difficilement voir les tenants et les aboutissants. Nous vous reprochons un manque de clarté, une volonté de ne donner à l'opposition et donc au public qu'un minimum d'informations, volonté n'hésitant pas à aller jusqu'au mensonge.

Maintenant, je m'adresserai à M. Delattre. En 2001, vous avez commandité un audit sur les finances de la ville, audit qui n'avait rien donné. Cela ne vous a pas empêché de dire à Mme Dauchet qu'elle avait joué avec les finances de la ville comme si elle était au Casino. Aujourd'hui, nous pouvons vous retourner le compliment, sauf qu'au lieu de Casino, on peut dire que vous jouez à la roulette russe avec les finances de la ville.

Pour finir, notre groupe demande la tenue d'un Conseil extraordinaire sur les finances de la ville avec le détail des emprunts contractés par la ville, et ce, dans un avenir proche. Dans ce climat d'opacité et de mensonges, nous vous informons que nous interpellons prochainement Monsieur le Préfet afin de lui demander de saisir la Chambre Régionale des Comptes pour la réalisation d'un audit sur les finances de la ville."

### ↓ Nous avons saisi le Préfet en lui adressant ce courrier ↓

Régis BOUGNAS à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais  
Président du groupe d'opposition "Pour vous, avec vous" 16 place de la Préfecture  
au Conseil municipal de Carvin 62000 ARRAS  
14, rue du Progrès  
62220 CARVIN

**FAC-SIMILE**

Carvin le 4 octobre 2011

**Objet :** demande de saisine de la Chambre Régionale des Comptes.

Monsieur le Préfet,

Membres du groupe d'opposition "Pour vous, avec vous" au Conseil municipal de Carvin, nous avons été alertés par la diffusion sur le site du journal Libération, d'une information disant que d'après un document de 2009, la ville de Carvin avait souscrit auprès de la banque Dexia des emprunts dits « toxiques » pour un montant total de **10 849 000 €** avec un montant total des surcoûts de **5 585 000 €** (Ratio surcoûts/montant total : **51,48 %**).

Interpellé par nous-mêmes au cours du Conseil municipal du 22 septembre 2011, le maire de Carvin, M. Philippe Kemel, s'est voulu rassurant, nous disant que les chiffres diffusés par Libération étaient partiellement faux, qu'ils dataient de 2009 et que pour l'emprunt qu'il reconnaissait, celui de 5 759 000 €, dont le surcoût annoncé était de 3 320 000 € (57,65%), une renégociation avec la banque Dexia avait réglé le problème.

Or, durant les années 2008 à 2010, en commission « finances » à plusieurs reprises et au Conseil municipal, nous avons posé la question pour savoir si la ville avait souscrit de tels emprunts « toxiques ». À chaque fois, M. Delattre, adjoint aux finances, ou M. Kemel, maire, nous ont affirmé que non, Carvin n'avait pas souscrit de tels emprunts.

Nous sommes dans l'obligation de constater qu'alors, M. Kemel et M. Delattre nous ont mentalement probablement pour cacher la gravité de la situation.

Avec regret, nous ne pouvons plus faire une confiance aveugle aux affirmations de M. Kemel et son équipe sur la santé financière de la ville, d'autant que M. Kemel a dit au cours du Conseil municipal du 22 septembre, que la situation était sous contrôle mais qu'il fallait rester vigilant, ce qui est inquiétant.

En conséquence, devant la difficulté que nous avons à avoir des informations précises sur la situation de l'endettement de la ville, nous **vous demandons de bien vouloir saisir la Chambre Régionale de Comptes pour qu'elle étudie la situation financière de la ville de Carvin.**

Recevez, Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, l'expression de notre plus profond respect.

Régis Bougnas

Président de "Pour vous, avec vous".



### Nos questions « orales » et les réponses du maire...

> Par lettre du 17 août, nous vous avons demandé une subvention pour la famine en Somalie. Où en sommes-nous ?

**Réponse du maire :** la demande sera examinée au cours du prochain Bureau municipal et une subvention identique à celles accordées dans d'autres cas de catastrophes humanitaires sera allouée.

> De nombreux bâtiments municipaux vont devoir subir des travaux d'aménagement pour permettre leur accès aux personnes à mobilité réduite. Il ne reste que peu de temps pour les réaliser. Peut-on avoir un échéancier de ces travaux ?

**Réponse du maire :** la loi pour la mise en conformité des lieux accueillant le public pour permettre leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite est une loi qui part d'une idée généreuse mais qui est pratiquement inapplicable. De nombreux bâtiments nécessiteraient de coûteux aménagements, qui parfois sont même impossibles à réaliser. Par exemple les bâtiments anciens accueillant du public en étage où l'installation d'ascenseurs est très souvent impossible. Toutefois, une action pour sensibiliser le personnel communal sera menée pour l'installation de mobilier urbain (par exemple plans inclinés). Une liste des travaux possibles d'aménagement sera proposée et discutée, en particulier dans la commission extramunicipale sur la mobilité.

> La tenue des primaires du parti socialiste ont mis en évidence le manque cruel dans notre ville de panneaux d'affichage libre. On a vu un tel panneau apparaître au 104 rue de Pressensé. Ce panneau a-t-il été installé par la municipalité ? (il empiète sur le trottoir). Quand vous déciderez-vous à installer de tels panneaux dans la ville ?

**Réponse du maire :** Ce panneau vu au 104 de la rue de Pressensé n'est pas un panneau d'affichage libre. Il a été installé pour une communication de la mairie sur le bâtiment qui est derrière. Toutefois, le directeur des services travaille sur le dossier. Il se documente sur le mobilier urbain convenable. Six lieux ont été repérés. Les panneaux d'affichage seront installés en 2012.

### Rectificatif au sujet des concerts estivaux

Dans un article paru dans notre journal de braderie, nous semblions mettre dans le même sac les dépenses somptuaires réelles pour faire venir le chanteur Raphaël à la fête de la musique et le concert de Sinik.

En fait, le concert de Sinik faisait partie d'un ensemble d'événements organisés par l'association Protagonist dans le cadre du festival des Écléctiques porté par Carvin Culture.

Pour la tenue de plusieurs stages ouverts au public en juillet et un concert rassemblant 6 groupes de musique amateurs et deux têtes d'affiche dont Sinik, l'association a reçu une subvention de 4 500 € de la Ville et une de 9 000 € de la Région. Il faut se rendre à l'évidence, le service rendu aux Carvinois par l'association Protagonist est remarquable pour un coût finalement minime. Donc rien à voir avec la dépense considérable de la Ville pour le seul Raphaël (plus de 60 000 €). Il fallait que ces précisions fussent apportées.

#### > Réponse du maire :

M. Kemel dit qu'il donnera tous les éléments concernant les emprunts contractés par la ville à la commission Finances. Ensuite, il dit que ce qui est indiqué par le journal Libération comme surcoût est le surcoût qu'occasionnerait une demande de remboursement anticipé. C'est compliqué. Les emprunts sont des produits cotés : si le produit est jeune, sa cotation est élevée. La ville de Carvin ne demande pas un remboursement anticipé. Il faut rembourser le capital emprunté. Le système financier a développé une multitude de produits indicés sur les matières premières (café, etc.) ou les monnaies, qui rendent captifs ceux qui demandent les prêts. Comme les collectivités locales avaient tendance à moins emprunter, ils ont inventé ces produits pour augmenter leurs marges. Oui, le maire est d'accord pour que la Chambre Régionale des Comptes donne son avis. La situation sollicite des démarches. Aujourd'hui, selon lui, quand on fait la balance des gains et des pertes, l'opération est positive. Il faut maîtriser et ne pas arriver à un remboursement anticipé. Le maire admet tout de même que la situation d'aujourd'hui comporte encore des risques.

**Question de Manuel Tourbez :** « Existe-t-il des bons de sortie et y aura-t'il un Conseil municipal pour étudier la situation financière et les emprunts de la ville ? »

**Le maire** ne répond pas sur l'existence éventuelle d'un bon de sortie mais répond par l'affirmative sur le Conseil municipal. Affaire à suivre...

➡  
**Et maintenant,  
que faut-il  
faire ?  
Les élus  
communistes  
et  
républicains  
proposent...**  
➡

**Nous avons de sérieux doutes sur le fait que l'opération soit positive ! Les exemples de villes se trouvant dans la même situation que Carvin montrent qu'elles ont beaucoup de difficultés à se débarrasser du bourbier financier causé par ces emprunts. Il serait peut-être judicieux pour M. Kemel de prêter sa baguette magique aux maires des autres communes concernées ! Alors que la plupart de ces villes s'associent pour se défendre contre les banquiers véreux (ils allaient jusqu'à appeler leurs produits financiers TOFIX pour faire diversion !), nos élus majoritaires entonnent l'air de « tout va très bien madame la Marquise » !**

#### Aujourd'hui, nous restons vigilants sur la question :

- ▶ nous réclamons un Conseil Municipal exceptionnel traitant de la question et mettant tout sur table.
- ▶ nous sollicitons le Préfet pour saisir la Chambre Régionale des Comptes et réaliser un audit financier de la ville (voir fac-simile ci-dessus).
- ▶ nous rendons compte aux Carvinois en temps réel des évolutions de cette affaire.
- ▶ Nous demandons à la ville de rejoindre l'Association des Acteurs Publics contre les Emprunts Toxiques, créée par des collectivités victimes de ces produits financiers et dont la démarche est de réclamer un moratoire sur ce type d'emprunts et la création d'une Agence Publique de Financement au service des collectivités et des particuliers.



## Infos en bref...

Pour vous,  
Avec vous...

### Au cours du Conseil municipal :

> **TARIFS PUBLICS 2012, enfin une pause !** Depuis plusieurs années, nous demandons le gel des tarifs publics municipaux (cantine, centre de loisirs, garderie, locations de salles,...) pour tenir compte des difficultés financières grandissantes de nos concitoyens. Cette année, l'équipe majoritaire a enfin décidé de satisfaire nos demandes et en 2012 les tarifs publics municipaux n'augmenteront pas.

> **AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE :** Pendant la discussion sur une question concernant les finances, nous avons appris, incidemment, que la municipalité envisageait de transformer le site de l'ancienne piscine, près du collège J.J. Rousseau en terrain d'accueil des gens du voyage. Encore une fois, nous aurions aimé voir cette question discutée en tant que telle, et non évoquée presque par hasard au cours d'une question qui n'a, a priori, rien à voir.

> **MENACES SUR L'ÉCOLE APOLLINAIRE :** À propos de la cession d'un terrain de la ville à Saint-Jean, la menace sur un poste de professeur des écoles à l'école Apollinaire a été évoquée. Manuel Tourbez, pour le groupe "Pour vous, avec vous", a demandé que si la menace est avérée, il y ait unité d'action du Conseil municipal pour sauver le poste.



> **DES SUBVENTIONS NOMMÉES DÉSIR :** Deux subventions de la ville à deux associations, votées en 2010 n'ont pas été payées et ont été revotées en 2011. Nous nous en étonnons. Il faut prendre des dispositions pour que les subventions votées soient payées en temps et en heure pour ne pas mettre en difficulté ceux qui les attendent.

### en bref...

#### Information État civil :

L'information concernant l'état civil de la ville (naissances - décès - mariages) est désormais publiée sur le site de la Ville.  
www.carvin.fr - Barrette « Etat Civil »

> **ÉTAT-CIVIL DANS « CARVIN LA NOUVELLE » :** Un autre point soulevé par les Carvinois et ayant fait l'objet d'une remarque de la part de notre groupe, a été celui de la rubrique "état-civil" que beaucoup d'entre vous lisent à chaque parution de Carvin la Nouvelle. A notre plus grande surprise, nous découvrons un petit encart dans le dernier numéro du bulletin municipal. Nous le reproduisons ci-contre. Tout comme vous, nous avons regretté une telle décision unilatérale, beaucoup de Carvinois, surtout les plus âgés, qui apprécient justement cette rubrique, n'ont pas d'ordinateur et d'internet.

Nous avons donc demandé les raisons d'une telle décision et avons relayé le souhait d'un grand nombre d'entre vous de revoir cette rubrique sur la version papier du bulletin municipal. Le maire revoit ainsi sa copie et fera en sorte que cette rubrique retrouve la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter.

#### Pour nous contacter

Tél : 03.21.37.12.89 (répondeur) - email : [contact@carvinpourvous.org](mailto:contact@carvinpourvous.org)  
ou lors des permanences au 19, rue Thibault (voir ci-contre)

## "L'Humain d'abord"

### Programme du Front de Gauche et de son candidat commun Jean-Luc Mélenchon

Le monde craque de toutes parts. Après l'éclatement de la bulle financière, l'économie mondiale est au bord d'une dépression historique. Les périls environnementaux s'emballent. De quel côté les événements vont-ils aller ? Tout dépend des choix de société que nous ferons. Ce livre-programme appelle à une révolution citoyenne dont il détaille le contenu à travers tous les aspects de l'existence : partager les richesses et combattre l'insécurité sociale, reprendre le pouvoir aux banques et aux marchés financiers, faire la planification écologique, convoquer une Assemblée Constituante pour la Sixième République... Retrouvez le programme partagé par l'ensemble des forces présentes au sein du Front de Gauche dont le PCF. Ce livre, déjà un best-seller, est en vente auprès des militants communistes de Carvin.



Je souhaite commander ..... exemplaires du livre « L'Humain d'abord », programme du Front de Gauche pour les élections présidentielle et législatives de 2012. Je réglerai à la remise de ma commande la somme de ..... X 2 € soit ..... € par chèque (à l'ordre de PCF Carvin) ou en liquide.

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Merci de remettre ce coupon rempli à un militant PCF ou de le retourner à...

Par courrier postal : section PCF de Carvin, 14 rue du Progrès, 62220 CARVIN

Par email : [contact@carvinpourvous.org](mailto:contact@carvinpourvous.org)

## Les élus du groupe

### Régis BOUGNAS

(Président du groupe)

regis.bougnas  
@carvinpourvous.org

Permanence le vendredi de  
17h à 18h au local du groupe,  
19 rue Thibaut ou sur  
rendez-vous  
(☎ 06.83.44.62.96)



### Manuel TOURBEZ

manuel.tourbez  
@carvinpourvous.org

Permanence le mercredi de  
14h à 15h au local du  
groupe, 19 rue Thibaut ou  
sur rendez-vous  
(☎ 06.12.69.19.91)



### Jeanine DAUCHY

jeanine.dauchy  
@carvinpourvous.org



### José COGET

jose.coget  
@carvinpourvous.org



### Nicole BYLS

nicole.byls  
@carvinpourvous.org



### Pascale HOTTIN-CAUDRELIER

pascale.hottin-caudrelier  
@carvinpourvous.org



### Retrouvez-nous sur internet !

Sur Facebook :

> profil « PCF Carvin »

Sur notre blog :

> [www.carvinpourvous.org](http://www.carvinpourvous.org)